

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 41 (2004)
Heft: 1616

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Domaine Public

domainepublic.ch

JAA 1002 Lausanne
Annoncer les rectifications
d'adresses

24 septembre 2004
Domaine Public n° 1616
Depuis quarante et un ans,
un regard différent sur l'actualité

Une formation en or

Intervenir là où l'école fait défaut, voilà le sens de la fondation pour la formation imaginée par la Fédération des associations des retraités et de l'entraînement en Suisse (FARES), le Conseil suisse des activités de jeunesse (CSAJ) et l'Union des étudiants de Suisse (UNES) avec le soutien d'autres organisations étudiantes. Des adultes illettrés en bénéficieraient pour apprendre à lire, écrire et compter. Les bourses d'études échapperaient à la tourmente des déficits cantonaux et aux anathèmes d'Avenir Suisse qui réclame prêts et hausse des taxes. Les répétiteurs scolaires ou la création de places d'apprentissage y trouveraient des ressources nouvelles. Le plurilinguisme et l'égalité des sexes pourraient compter enfin sur un soutien concret après tant de belles promesses. Sans parler de la formation continue, parent pauvre de tout le système éducatif.

L'or de la Banque nationale suisse garantirait les fonds nécessaires. Après la liquidation du premier lot de 1 300 tonnes qui échauffe toujours les esprits entre Confédération, cantons et AVS, 650 tonnes supplémentaires feraient l'affaire sans entamer des réserves largement suffisantes (il resterait encore 92 grammes par habitant, contre 23 en Suède ou 33 aux Etats-Unis, selon les données du Département des finances). Les intérêts du produit de la vente rapporteraient chaque année 300 millions de francs.

L'idée est généreuse, même si elle risque le naufrage, emportée par le débat infini, sinon confus, sur l'affectation de l'or national. Et le projet se veut intergénérationnel. Les aînés léguent aux jeunes les fruits de leur travail

converti en lingots. On renouvelle ainsi le pacte entre FARES et CSAJ, souscrit en 2002 lors de la première votation sur l'or de la BNS. Le Grutli des générations voit dans le développement de la formation une chance de renflouer des rentes en sursis grâce à la création de nouveaux emplois.

En revanche, la fondation ne doit pas devenir l'alibi des coupes budgétaires (voir les rabotages successifs de l'enveloppe promise aux universités et autres établissements professionnels). Elle ne remplace pas à bon compte les investissements publics. C'est un moyen subsidiaire, voire symbolique, si l'on compte les 22 milliards annuels dépensés pour la formation.

L'école suisse coûte cher, annoncent les statistiques de l'OCDE, immédiatement relayées par l'UDC qui dénonce le gaspillage des ressources. C'est oublier un peu vite que ce n'est pas en affaiblissant son financement que le système gagnera en efficacité. «La question n'est pas de savoir comment économiser, mais comment obtenir de meilleures performances avec les mêmes moyens» s'exclame Stefan C. Wolter, directeur du Centre suisse de coordination pour la recherche en éducation (CSRE). La formation est un enjeu primordial pour le pays. Jean-Pascal Delamuraz le soulignait avec force au moment de ses adieux. A long terme, le prix des coupes pourrait être élevé pour la collectivité. Voilà pourquoi, malgré le recours hâtif à l'or de toutes les convoitises et sa portée réduite, la fondation pour la formation représente le meilleur antidote contre les ennemis du savoir et de sa démocratisation. MD

Dans ce numéro

La Constitution européenne concerne également la Suisse.
Lire en page 2 et 3

Les Hautes écoles spécialisées risquent de perdre leur caractère professionnel.
Lire en page 4

Les démocrates-chrétiens suisses sur la voie du renouveau.
Lire en page 5

Histoire et conséquences de la première mondialisation dans un livre de Suzanne Berger.
Lire en page 6